

# Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en administration sociale

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

## Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-259-6-0

CYCLE Cycles supérieurs


TITRE OFFICIEL Microprogramme de deuxième cycle en administration sociale

TYPE Attestation

CRÉDITS 15 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Déposez un dossier complet le plus tôt possible puisqu'après le 1<sup>er</sup> septembre (pour le trimestre d'hiver) et le 1<sup>er</sup> février (pour les trimestres d'été et d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Technicienne en gestion de dossiers étudiants  
administration-sociale@fas.umontreal.ca

Marie-Marthe Cousineau 514 343-7322  
mm.cousineau@umontreal.ca

## Objectifs

Le microprogramme permet aux étudiants de développer des habiletés essentielles à la gestion d'équipes de travail ou de services sociosanitaires, pénaux ou communautaires dans le contexte actuel.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (administration sociale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire (baccalauréat) ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

### 2. Scolarité

La scolarité maximale est de deux années à compter de l'inscription initiale.

### 3. Statut étudiant

Le candidat peut s'inscrire à temps plein, à demi-temps ou à temps partiel.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024

### Hiver

- **Hiver 2024:** Du 1<sup>er</sup> février 2023 au 1<sup>er</sup> septembre 2023

## Structure du programme (2-259-6-0)

Version 04 (A16)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Le microprogramme comprend 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APC 6018	Organisation et gestion des ressources humaines	3.0S	APC 6021	Administration sociale : aspects financiers	3.0S
APC 6019	Enjeux contemporains en administration sociale	3.0S	APC 6022	Planification dans les organisations	3.0J

#### Bloc 70B

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
APC 6004	Gestion des conflits	3.0J
APC 6017	Communication organisationnelle	3.0J
APC 6023	Éthique et profession	3.0S

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Administration sociale	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-259-1-1	Soir
Relations industrielles - Gestion stratégique des ressources humaines	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-230-6-2	Jour Soir
Santé et sécurité du travail	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-402-1-0	Jour Soir

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche